et au Moyen-Orient. Il a aussi aidé à la préparation des voyages effectués par la ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Vézina, en Amérique latine, en France, en Afrique et aux États-Unis, de même que des nombreuses visites faites à l'étranger par d'autres ministres ou des secrétaires parlementaires qui les représentaient.

Le Bureau a également administré la Maison d'accueil du gouvernement à Ottawa ainsi que les locaux réservés aux réceptions officielles à l'Administration centrale. Pendant l'année financière 1985-1986, 12 815 invités ont été reçus dans ces locaux.

Communications, extraction de l'information et bibliothèque

La Direction générale des communications et des services généraux était chargée de la plupart des services de gestion de l'information du Ministère, c'est-à-dire de l'ensemble des télécommunications, des systèmes d'information sur les dossiers, du courrier diplomatique et de la correspondance, de la bibliothèque et du traitement de textes. De plus, elle a fourni des locaux et de l'ameublement à l'Administration centrale.

La période visée par ce rapport a été marquée par l'adoption d'importantes mesures visant à accroître l'efficacité et à diminuer les frais. On a imparti la majeure partie des opérations d'expédition du courrier et de messagerie à l'entreprise privée et on a mis en branle un processus visant à réduire progressivement le service de messagers. On a établi des règles pour réduire les dépenses engagées au titre des fournitures de bureau et des modifications des locaux.

L'automatisation des diverses opérations de la Direction générale a avancé à grands pas. On a amélioré le réseau de télécommunications grâce à de nouveaux agencements de circuits et à l'utilisation de nouveaux terminaux et machines de traitement à diverses ambassades. On a mis sur pied un système informatisé devant faciliter la gestion des 50 000 fichiers et 500 000 volumes de fichiers du Ministère. La bibliothèque a poursuivi ses essais en vue d'élaborer des logiciels de catalogue et de préparer du matériel et des indicatifs de classement de catalogue à insérer dans l'ordinateur. De même, elle a amélioré ses moyens de recherche et de repérage des dossiers à accès direct, grâce à l'incorporation des données et statistiques des Nations Unies et à un nouveau programme de représentations graphiques. La Direction de la gestion des installations à l'Administration centrale procède à la mise sur pied du système d'inventaire informatisé qui doit remplacer le système manuel en usage.

La Direction générale a répondu à un certain nombre de besoins particuliers et pressants. Elle a assuré des services de télécommunications sûres au lendemain des catastrophes de l'écrasement de l'appareil d'Air India et du tremblement de terre au Mexique, ainsi que pour des conférences et des visites de ministres à l'étranger, souvent dans des conditions difficiles. On a établi des bases de données spéciales pour faciliter la tâche de la Commission Deschênes et du Groupe de travail concernant l'arbitrage dans l'affaire « La Bretagne ».

Sécurité et renseignements

Au cours de l'année, la Direction générale de l'analyse des renseignements et de la sécurité et la Direction générale du renseignement économique ont été remaniées pour former la Direction générale du renseignement extérieur et la Direction générale des services de sécurité.

La Direction générale du renseignement extérieur est chargée de recueillir, d'analyser et de distribuer des renseignements d'ordre politique et économique aux preneurs de décisions du Ministère et d'autres ministères que la politique étrangère intéresse.

La Direction générale des services de sécurité continue d'être chargée d'assurer la protection des intérêts, des locaux, du personnel et de l'information du Canada, conformément au mandat du Ministère. Les attributions de la Direction des mesures d'urgence ont été accrues. Ainsi, le Ministère est plus en mesure de s'acquitter, au Canada, envers les personnes protégées par les lois internationales et, à l'étranger, envers son propre personnel et ses missions, des responsabilités qui lui incombent en raison de l'augmentation dramatique du danger que fait naître la flambée du terrorisme international. Il peut mieux coordonner l'aide fournie par le gouvernement en réponse aux catastrophes qui surviennent dans d'autres pays, comme l'éruption volcanique survenue en Colombie et le tremblement de terre qui s'est produit au Mexique.

La Direction est également chargée d'élaborer la politique canadienne de coopération internationale contre le terrorisme; de tenir le Ministère prêt à répondre à une crise à n'importe quel moment donné; de coordonner les aspects politiques de la protection des missions et du personnel canadien à l'étranger et de protéger les diplomates étrangers au Canada.

Personnel

La Direction du personnel était chargée du recrutement, de l'affectation, de la rémunération et des conditions de travail des 4 031 employés canadiens du Ministère, dont 2 640 font partie du service extérieur permutant, et 1 391 du personnel non permutant, c'est-à-dire affecté uniquement au Canada. Le Ministère comptait en outre 3 825 employés engagés dans les missions à l'étranger. La Direction a, de plus, assuré des services à la Direction générale des passeports, qui avait 371 employés répartis dans la Région de la Capitale nationale et dans 16 bureaux régionaux au Canada. Le Ministère a détaché 110 employés auprès d'autres ministères et organismes fédéraux, tandis que 232 fonctionnaires d'autres ministères et organismes étaient détachés au ministère des Affaires extérieures.

Pendant l'année, le Ministère s'est occupé du déménagement de 1 137 employés du service extérieur et de leurs familles, qui sont partis à l'étranger ou qui sont revenus au Canada, ou qui ont été mutés d'une mission à une autre.

La Direction générale du personnel a eu à faire face aux répercussions de la première série de compressions des effectifs de la Fonction publique. La majorité des employés excédentaires ont été réaffectés à d'autres postes du Ministère, et seulement quelques-uns (environ 30) ont dû se prévaloir des dispositions prévues dans la politique gouvernementale visant un réaménagement des effectifs.

Les objectifs quantitatifs et opérationnels (1985-1988) fixés dans le cadre du Plan d'action positive du Ministère ont été approuvés par le Conseil du Trésor en septembre 1985.

Direction générale des finances et de la gestion

La Direction générale des finances et de la gestion est chargée de tous les aspects de la gestion et de l'administration des finances, à savoir : la planification et l'analyse financières; la comptabilité, la vérification et autres services financiers; les